

**C.H. BORN, A. CLIQUET, H. SCHOUKENS, D. MISONNE, G. Van HOORICK (eds.), *The Habitats Directive in its EU Environmental Law Context, European Nature's Best Hope?*, Routledge, Oxom, 2015, 510 pages.**

L'objectif que s'assignent les auteurs est de retracer à travers vingt-sept articles les succès et les échecs du réseau Natura 2000. Il fait suite au constat en demi-teinte selon lequel seul 17% du réseau serait effectivement protégé au titre de la Directive Habitats, près de vingt-cinq ans après son adoption. On retrouve des développements sur les origines et la mise en œuvre du réseau Natura 2000 ainsi que sur les instruments déployés pour faire respecter la réglementation (évaluation environnementale, compensation, corridors écologiques, services écosystémiques...). Cet ouvrage collectif reflète finalement les difficultés récurrentes du droit de la protection de la nature confronté aux limites scientifiques et conceptuelles du législateur. Contemporain de l'évaluation menée par la Commission européenne dans le cadre du REFIT (*programme pour une réglementation affûtée et performante*), l'ouvrage développe également des pistes pour améliorer le dispositif actuel.

**Aline TREILLARD**

Doctorante à l'Université de Limoges  
OMIJ-CRIDEAU EA 3177

**Jean-Marie BRETON, Olivier DEHOORNE et Jean-Marie FURT (sous la direction de), *Espaces et environnements littoraux et insulaires : Accessibilité – Vulnérabilité – Résilience*, Karthala, 2015, 392 pages.**

*Espaces et environnements littoraux et insulaires* est le dixième volume de la série « Iles et pays d'outre-mer » qui accueille depuis 2001 des études relatives à la protection de l'environnement dans les zones insulaires. Le présent ouvrage rassemble des travaux en sciences humaines et sociales sur le tourisme, problématique alarmante pour les zones littorales et les îles. Par le truchement de trois notions centrales – l'accessibilité, la vulnérabilité et la résilience – les auteurs démontrent la difficulté à concilier le tourisme et la protection environnementale. Basées sur des enquêtes de terrain, les études de cas choisies démontrent les impacts sur la société et sur le milieu naturel de l'absence d'une gestion intégrant la vulnérabilité des territoires littoraux et insulaires. Des réponses adaptées sont également proposées, et insistent sur l'éducation environnementale et la participation du public à la prise des décisions. Par ailleurs, les contributions réunies ici mettent en évidence le fait que les territoires insulaires et littoraux demeurent des terres d'expérimentation, de véritables laboratoires où les solutions juridiques sont pensées et éprouvées.

Bien que l'ouvrage concerne une aire géographique large, allant des côtes méditerranéennes jusqu'au Vietnam et aux Antilles, tous les travaux dressent le même constat : ces espaces partagent une grande vulnérabilité à l'égard des pressions anthropiques et des changements naturels. Les textes recueillis par le Professeur Jean-Marie Breton soulignent l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques adaptées à la complexité du terrain littoral et insulaire.

**Pantelina EMMANOUILIDOU**  
Doctorante à l'Université de Limoges  
CRIDEAU-OMIJ EA 3177

---

**Marie-Pierre CAMPROUX DUFFRÈNE, Jochen SOHNLE (sous la direction), *La représentation de la nature devant le juge : approches comparative et prospective*, Les éditions en environnement Vertigo, Québec, 2015, 367 pages.**

Cet ouvrage collectif reprend les contributions d'un colloque qui s'est tenu à Strasbourg les 23 et 24 mai 2014 au titre similaire. Dans une dimension comparative et prospective, il vise à proposer de nouvelles techniques et à les faire circuler dans l'espace juridique afin de défendre au mieux les intérêts de la nature. La représentation de la nature est duelle, elle peut être directe ou indirecte en fonction de plusieurs critères d'ordre culturel ou éthique par exemple bien illustrés par les propos de chacun. Nous apprenons dès lors que si le constituant et le législateur de tout horizon organisent les conditions de protection de la nature, c'est bien le juge, toutes disciplines confondues, qui est amené à consolider cette représentation et à concrétiser l'imagination des fictions juridiques. Naturellement, l'ouvrage se divise en deux parties. La première concerne la représentation directe de la nature ou de ses éléments et la seconde partie s'interroge sur la représentation indirecte. Nous retiendrons que chaque contribution met en lumière le caractère particulièrement évolutif et dynamique du droit de la protection de la nature.

**Aline TREILLARD**  
Doctorante à l'Université de Limoges  
OMIJ-CRIDEAU EA 3177

---

**Isabelle DOUSSAN (dir.), *Les futurs du droit de l'environnement – Simplification, modernisation, régression ?*, Bruylant, Bruxelles, 2016, 363 pages.**

Le colloque annuel de la SFDE qui s'est tenu à Nice en novembre 2014, et qui était consacré aux *futurs du droit de l'environnement : simplification, modernisation, régression ?*, est à l'origine de cet ouvrage collectif dirigé par Isabelle Doussan. Grâce à des propos introductifs pluridisciplinaires, l'ouvrage permet de contextualiser les différents enjeux de la question et de donner suffisamment de recul au lecteur pour lire et appréhender l'ouvrage.

Les parties suivantes rendent compte des principaux enjeux de l'évolution et du devenir du droit de l'environnement à savoir son élaboration, son contenu, son suivi et sa mise en œuvre. L'étude de l'élaboration du droit de l'environnement est marquée par la diversité non seulement de ses sources (en mettant en avant le droit souple), mais aussi de ses formes, en témoigne le développement de la démocratie environnementale numérique. De la même manière, l'étude du contenu du droit de l'environnement permet de mettre en avant différents instruments de modernisation de la protection juridique de l'environnement avec un double objectif : la non-régression et la cohérence. Avant de conclure sur l'effectivité du droit de l'environnement, l'ouvrage consacre une partie relative à des études de cas dont la variété permet d'aborder l'ensemble des enjeux de la question (nucléaire, eaux douces, secteur agricole et régions d'Outre-Mer).

Les réflexions contenues dans cet ouvrage permettent d'appréhender le droit de l'environnement en tant que dynamique juridique présente et future.

**Charlotte TOUZOT**

Doctorante OMIJ-CRIDEAU EA 3177  
ATER à l'Université de Limoges

---

**P-M. DUPUY, J. E. VINUALES, *Introduction au droit international de l'environnement*, Bruylant, Bruxelles, 2015, 506 pages.**

Les professeurs Pierre-Marie Dupuy et Jorge E. Vinuales se livrent dans cet ouvrage à un véritable travail de synthèse du droit international de l'environnement.

Dans une première partie, les auteurs reviennent sur les fondements du droit international de l'environnement. Les lecteurs comprendront le lien entre le principe de souveraineté permanente, la mise en valeur économique de l'environnement naturel et l'apparition du droit international contemporain de l'environnement, institutions, sources et principes compris.

Dans la seconde partie, l'ouvrage présente quelques réglementations sectorielles du droit international de l'environnement. Les origines et les réglementations de la protection de l'environnement marin, des ressources en eau, de l'atmosphère, des espèces, des écosystèmes et de la biodiversité, des substances et activités dangereuses y sont successivement étudiées et analysées.

Enfin, la troisième et dernière partie de l'ouvrage aborde la mise en œuvre du droit international de l'environnement, qui utilise prioritairement les mécanismes et institutions classiques du droit international pour engager la responsabilité des États et acteurs internationaux. Pour les auteurs, le droit international de l'environnement est mis en œuvre également par le biais de leviers financiers et techniques, et s'appuie particulièrement sur les droits de l'Homme, le droit des conflits armés et le droit international économique.

L'intérêt de cet ouvrage, en sus de sa grande accessibilité, reste la richesse des bibliographies indicatives en fin des chapitres. Les lecteurs, étudiants, cher-

cheurs et praticiens, sauront ainsi affiner leur lecture selon les besoins de la recherche.

**Ismaël MILLOGO**

Doctorant à l'Université de Limoges  
OMIJ-CRIDEAU EA 3177

---

**B. FELTZ, N. FROGNEUX, S. LEYENS (dir.), *La nature en éclats, cinq controverses philosophiques*, L'Harmattan, Louvain, 2016, 349 pages.**

Vingt-et-un philosophes réunissent leurs réflexions dans cette compilation d'articles qui vise à éclairer le lecteur sur les différents rapports que l'Homme entretient avec la nature. L'ouvrage permet aux juristes de se saisir des multiples dimensions du défi écologique. Il est essentiellement fondé sur la volonté d'identifier les grands repères qui pourraient constituer la société de demain : la justice environnementale et sociale, le débat scientifique et politique, la participation juste et équitable des citoyens dans les débats de société... Nous noterons malgré des divergences, que les auteurs s'entendent sur un point : la nécessité de procéder à une critique du fonctionnement économique du monde pour changer de paradigme.

**Aline TREILLARD**

Doctorante à l'Université de Limoges  
OMIJ-CRIDEAU EA 3177

---